

## Edito

Pour notre plus grand plaisir, les manifestations charnoziennes ont joyeusement animées le mois de juin ; nous vous proposons de retrouver quelques souvenirs en images dans ce flash info estival.

Maintenant, l'été s'installe avec ses envies de départs, de marches dans les sentiers ombragés, de baignades, de balades en canoë...

Cette saison, qui rime souvent avec les vacances, permettra de retrouver le calme, le farniente et l'énergie nécessaire pour la rentrée.

Bon été et bonnes vacances. Toute l'équipe de *Charnoz Info* vous donne rendez-vous à la rentrée !



Conception et rédaction : Mairie de Charnoz / Commission Communication.

Pour ne plus être dans la liste de diffusion, merci de nous le signaler en envoyant un mail à : [mairie.charnoz@wanadoo.fr](mailto:mairie.charnoz@wanadoo.fr)

N'hésitez pas à visiter le site de la mairie : [www.mairiecharnoz.com](http://www.mairiecharnoz.com) / Charnoz INFO est disponible en format imprimé en mairie.



## Charnoz en actions

*Toute l'actualité de l'équipe municipale, les événements, les actions et les projets réalisés ou en cours...*

### Commission environnement

#### Théâtre de verdure

Le projet a été présenté le 19 juin à l'ensemble des bénévoles ayant participé au nettoyage du site. L'esquisse est consultable en mairie.

### Commission école

Face à l'insatisfaction massive de la semaine d'école à 4,5 jours, le décret du 27 juin 2017 permet aux communes qui le souhaitent, sur dérogation, de revenir à un rythme de 4 jours par semaine. 96% des familles fréquentant l'école de Charnoz se sont déclarées favorable à un retour à 4 jours par semaine. Le conseil municipal a donc voté en faveur de ce changement ainsi que le conseil d'école. Par conséquent les horaires d'école pour la rentrée scolaire de septembre seront les suivants :

Ecole le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30.

Pour les parents qui auront un besoin de garde d'enfants pour le mercredi, nous les

invitons à se rapprocher rapidement des assistantes maternelles de la commune (une liste est disponible sur le site de la mairie : lien suivant Liste assistante maternelle).

Vous pouvez aussi contacter les centres de loisirs aux alentours qui devraient ouvrir les mercredis en journée, dès cette rentrée scolaire (Saint Vulbas, Blyes, Meximieux...).

### Commission voirie, réseaux et sécurité

Mardi 27 juin, l'entreprise Solydère a procédé au nettoyage du château d'eau, sans aucune coupure d'eau.

### Commission Sport, jeunesse et culture

La séance de cinéma en plein air a malheureusement été annulée pour raison de mauvaise météo.

## 2<sup>e</sup> Forum des associations

La commission a réuni les associations charnoziennes pour l'organisation du prochain forum des associations qui aura lieu le 9 septembre 2017 de 15h à 18h.



L'esquisse avant-projet du théâtre de verdure

## Ca bouge à Charnoz !

Toute l'actualité associative, les événements passés, et les projets à venir...

### Amicale des sapeurs pompiers

#### Parcours pompiers



Plusieurs jeunes Charnoziens ont participé au parcours pompiers le samedi 3 juin à Bourg St Christophe.

### Le Sou des écoles

#### La Charnozienne : record de fréquentation !



Petits et grands étaient au rendez-vous

Le dimanche 11 juin, la traditionnelle course VTT du Sou des écoles a rencontré un vif succès cette année avec 286 participants ! Les cyclistes de tous âges ont pu découvrir les différents parcours, réalisés par Robert Dumas, lors de cette belle journée ensoleillée.



L'équipe mobilisée pour l'occasion

### Trésors d'antan

#### Véhicules anciens



L'exposition de véhicules anciens et modélisme a attiré de nombreux visiteurs.

### Club des jeunes

#### Concours photos



Le Club des Jeunes en pleine pose !

Le samedi 17 juin le Club des jeunes organisait un concours photo, l'après-midi au château. Malheureusement le public n'était pas au rendez-vous. Saluons cette belle initiative et la motivation de ces jeunes Charnoziens qui ont à cœur d'animer le village de façon originale. Nous ne pouvons que vous inviter à les soutenir lors de leurs prochaines animations !

### Le Sou des écoles

#### Kermesse de l'école

La kermesse du 1<sup>er</sup> juillet a sonné la fin de l'année scolaire pour les écoliers charnoziens.



## A vos agendas !

### A Charnoz

**10 AOÛT** Tour de l'Ain  
Passage du tour de l'Ain rue Général Messimy entre 13h et 15h.

**12 AOÛT** Pétanque  
organisée par la Société de Chasse au Château.

**26 AOÛT** Sortie canoë  
organisée par le Club des Jeunes. Plus d'infos à venir.

**28 AOÛT** Inscriptions au périscolaire  
Le Chaudron magique tiendra 2 permanences au Château de 18h à 19h.

**07 SEPT** Assemblée extraordinaire du Chaudron magique  
Suite à la démission de la présidente de l'association, une AG extraordinaire se déroulera à 20h au château pour élire un nouveau bureau indispensable au fonctionnement de l'association donc de la cantine et du périscolaire.

**09 SEPT** Fête du village  
organisée par le Comité des fêtes - forum des associations, soirée repas et bal, suivi d'un feu d'artifice offert par la municipalité.

### Hors les murs

**JUILLET** Ambérieu-en-Bugey  
Sous les étoiles, la place  
Festival de musiques et spectacles vivants organisé par la MJC tous les mois de juillet.  
Retrouver le programme des spectacles [ici](#)





# La mairie en pratique

Toute les informations pratiques et administratives  
du secrétariat de mairie

## Fermeture du secrétariat de mairie

Secrétariat de mairie fermé :

- jeudi 10 août,
- jeudi 17 août
- jeudi 24 août
- samedi 12 août.

## Elections

M. Charles de la Verpillière a été réélu député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Ain le 18 juin 2017.

## Relevé d'eau

A partir du 17 juillet, vous recevrez par mail et par courrier, votre carte relevé pour votre compteur d'eau. Merci par avance de la compléter et de la retourner par mail à l'adresse suivante : [mairie.charnoz@wanadoo.fr](mailto:mairie.charnoz@wanadoo.fr) avant le 4 sep-

tembre 2017. En cas de problèmes pour effectuer votre relevé, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

## Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros).

## Etat civil

### • Naissance

Bienvenue à Mélia BEGUIN née le 18 juin 2017.

## En bref

### • Inscriptions périscolaires rentrée scolaire 2017-2018

Les membres du Chaudron Magique vous accueilleront lors des permanences des lundis 28 et 29 août de 18h à 19h au château pour les inscriptions au périscolaire et à la cantine.

### • Plan canicule

Le plan canicule est mis en œuvre chaque année, du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Il comprend 4 niveaux de vigilance en concordance avec les 4 niveaux de vigilance météorologique. Le niveau 1 «veille saisonnière» (carte météorologique en vigilance verte), le niveau 2 «avertissement chaleur» (carte météorologique en vigilance jaune), Le niveau 3 «alerte canicule» (carte météorologique en vigilance orange), Le niveau 4 «mobilisation maximale» (carte météorologique en vigilance rouge).

Le dispositif d'information et de communication comprend notamment l'accès à un numéro vert de 8h à 20h, du lundi au vendredi :

**N° vert : 0 800 06 66 66**

(appel gratuit depuis un poste fixe).

## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

### Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue.



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain

### Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**FRGDS 01** / Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire  
Tél. 04 74 25 09 91  
email : [gds01@cmre.fr](mailto:gds01@cmre.fr)

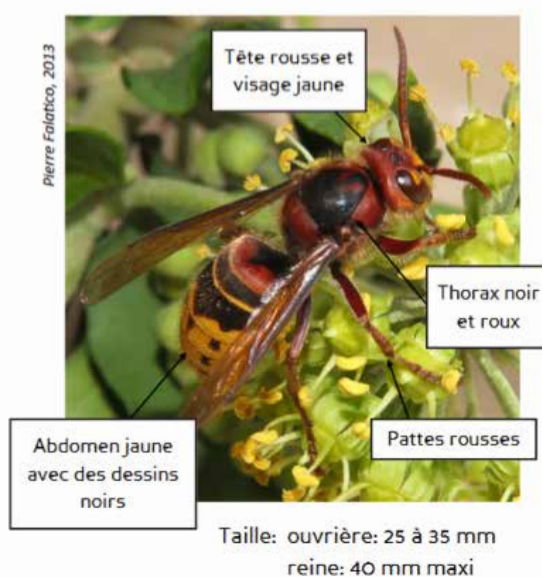
**FREDON** / Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles  
Tél. 04 74 45 56 56  
email : [fdgdon01@ma01.fr](mailto:fdgdon01@ma01.fr)

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes

## Le Frelon asiatique, comment le reconnaître ?

### FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



### FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA

